



Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Marigny du vendredi 28 juin 2019

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, **le vendredi 28 juin 2019 à 17 heures 30.**

Ordre du jour :

- Dessins de « lumas » sur les planches en bois pour illustrer les 5 autres boîtes à livres, par les enfants du CME.
- 14 juillet 2019, présentation de votre boîte à livres aux habitants de la commune.
- Choix de l'implantation de notre première boîte à livres dans le bourg de Marigny, et idées d'endroits appropriés pour l'implantation des 5 autres boîtes à livres dans les villages (La Blotière, Le Grand-Mauduit, Péré et Poivendre).
- Calendrier de la rentrée de septembre 2019.
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 20 juin 2019

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

*Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile.
Merci de nous le faire savoir.*

Le vendredi 28 juin 2019, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny, 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Présents :

Conseillers municipaux des enfants : Lyne AUGEREAU, Corentin BARATEAU, Jeanne BILLAUD, Manon COYAC, Raphaël GIBOUIN, Lola RAYTON, Alessio ROBIN, Charlotte TRICHET et Paul TRICHET.

Absents : Mathéo ALLIER, Lucy DEMARD et Gaspard FAURE-MAUMY.

Présents :

Conseillers municipaux adultes : Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, et Anne-Marie PROUST.

Excusés : Louis GRIJOLOT, Line ROMANTEAU et Julien MORIN-POUGNARD.

Excusé : Alain VALLÉE (enseignant).

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

M. le Maire, Daniel BAUDOUIN remercie tous les enfants de leur présence à cette réunion, malgré la canicule qui sévit sur la France depuis le début de la semaine. Nous proposons des boissons rafraîchissantes à tous.

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des modifications à apporter au procès-verbal de la séance du 10 mai 2019. Le procès verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Vincent rappelle aux jeunes élus, que le procès-verbal de la réunion, qui leur est adressé avant la réunion suivante, doit être lu.

Si vous avez des remarques ou des modifications à y apporter, vous les notez sur votre cahier et vous nous en faites part avant que le procès-verbal soit adopté.

Les procès-verbaux des réunions seront collés dans le cahier qui vous a été remis à la 1^{re} réunion après votre élection.

Dessins de « lumas » :

Chaque conseiller dessine un beau « luma » sur une feuille de papier, ces dessins d'escargots seront reproduits sur les planches de bois qui illustreront nos cinq autres boîtes à livres.

Implantation de notre 1^{re} boîte à livres :

Nous sortons faire un repérage autour de la mairie. Quatre endroits susceptibles d'accueillir notre boîte à livres sont retenus :

- 1) dans l'espace public entre la mairie et le cœur de l'église, à côté du puits,
- 2) sur la place de la boulangerie et de la coiffeuse où il y a un banc,
- 3) sur la petite placette en face de la mairie où il y a un banc,
- 4) sous le porche de la mairie, mais il faudrait un banc.

Une discussion s'engage entre nous, il faut choisir un lieu passager mais tranquille car la sécurité est avant tout mise en avant.

Vote à main levée : 9 votants

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 2 voix | 1 voix | 1 voix | 5 voix |

La boîte à livres sera donc installée sous le porche de la mairie, il faudra mettre un banc pour les lecteurs qui veulent lire sur place.

Elle sera mise en place après le 14 juillet par les employés municipaux, auparavant elle sera présentée, par les jeunes élus, aux habitants de la commune de Marigny au moment du repas.

Nous faisons un tour de table pour savoir quels jeunes conseillers seront présents le 14 juillet.

Bilan de l'année :

Les élus ont tous apprécié le projet « boîte à livres », ils sont satisfaits de pouvoir s'exprimer et surtout de voter aux différentes réunions. Certains aimeraient qu'il y ait davantage de réunions du CME.

Les jeunes ont particulièrement aimé la visite du clocher de l'église que nous avons organisé l'an dernier. Nous renouvelerons cette visite pour que chaque élu puisse y accéder.

Questions diverses :

- Chien qui divague dans la rue du Grand-Mauduit. Les propriétaires étant de nouveaux habitants de Marigny, ils n'ont pas eu la lettre des jeunes élus parue dans le Martignacais.

- Tracteurs qui roulent trop vite dans le village du Grand-Mauduit.

- Est-ce que les élus qui seront en 5^e l'an prochain pourront venir aider pour la construction des autres boîtes à livres ?

- La branche cassée du marronnier par la tempête, dans la cour de l'école le vendredi 7 juin 2019, n'a pas empêché la réunion de l'inauguration de notre prototype de boîte à livres, avec M. Cyril Baumard, représentant de la CAN, (subvention de 500 €), pour financer ce projet qui s'intégrait dans la semaine du développement durable.

*** Dates des réunions du CME à la rentrée de septembre :**

- **vendredi 20 septembre** : réunion commune des CME et du Conseil municipal des adultes (fin de mandat des 4 élus de 6^e).
- **mardi 8 octobre** : élection des 4 nouveaux CME (à l'école du Pré Vert).
- **vendredi 18 octobre** : 1^{re} réunion du nouveau CME.

Un effort particulier et durable devra être renouvelé l'an prochain pour écouter celui qui parle et éviter les apartés.

M. le Maire distribue à tous, les articles parus dans le Courrier de l'Ouest et la Nouvelle République sur l'inauguration de notre 1^{re} boîte à livres.

Convivialité : Distribution de friandises.

Remerciements de M. le Maire aux élus du CME, il leur souhaite à tous de très bonnes vacances.

Fin de la séance à 18h30